

## **Résolution de l'Assemblée du personnel du jeudi 15 octobre 2020**

### **Considérant**

- La résolution du 6 octobre dernier, votée à l'unanimité par une Assemblée du personnel fournie et déterminée ;
- Le refus du Conseil d'Etat de retirer les projets de loi 12780 (blocage de l'annuité 2021) et 12781 (réduction linéaire de tous les salaires de 1% applicable à toute la fonction publique et aux secteurs subventionnés) ;
- Que si un effort de solidarité est à fournir il doit être assumé par celles et ceux qui ont ou vont bénéficier des largesses de l'Etat (réduction fiscale RFFA, impôts sur la fortune, etc.) ;
- Qu'il est inconcevable que le personnel de l'Etat, resté au front durant la période aigüe de la pandémie afin d'assurer les prestations indispensables à la population (santé, social, police, enseignement etc.) voie sa rémunération baisser ;
- Que Genève est le seul canton à demander, dans ce contexte sanitaire particulier, une baisse des salaires à sa fonction publique, alors qu'ailleurs des « primes Covid » sont octroyées ;
- L'importante mobilisation du personnel d'aujourd'hui et la dynamique de lutte qui s'installe dans tous les secteurs étatiques et subventionnés,

**L'Assemblée du personnel de l'Etat et du secteur subventionné, réunie sur la Promenade Saint-Antoine, confirme le préavis de grève voté le 6 octobre et appelle à**

**une journée de grève et  
de mobilisation  
le 29 octobre 2020**